

GUENANGE | CULTURE

Ecole de musique Les Arpèges : 30 ans et un bémol financier

L'école de musique Les Arpèges, qui fête ses 30 années d'existence, est reconnue pour la qualité de ses enseignements. Mais financièrement, elle traverse une période compliquée. Elle devrait pouvoir compter sur le soutien de l'intercommunalité.

• LE 01/07/2019 A 05:00



Photo HD Les élèves de l'école de musique donnent des auditions ou participent à des animations. Photo archives RL

L'école de musique Les Arpèges fête ses 30 années d'existence au service des Guénangeois. Comme l'a rappelé le maire Jean Pierre La Vaullée, « nous voulions proposer aux jeunes une alternative au sport. Nous avons tous les équipements possibles pour pratiquement tous les sports, mais tout le monde n'est pas attiré par ce type d'activités, alors avec des bénévoles, la municipalité avait soutenu la création de l'école de musique ».

Fréquentée par 165 élèves

Et depuis, elle a bien grandi puisque 165 élèves la fréquentent, dont 56 % de Guénangeois. Le piano, le clavier-synthétiseur, la guitare-classique, moderne, électro-acoustique, le violon, la flûte traversière, l'accordéon, la batterie, l'éveil musical des tout-petits et enfin le chant choral sont proposés par des professeurs qualifiés.

Mais Jean-Claude Befera, le président, n'a pas le sourire car comme il l'a indiqué, « notre association se trouve financièrement exsangue, car nos dépenses se sont élevées à plus de 95 000 € pour des recettes de 51 400 €, malgré une augmentation des tarifs et parce que nous voulons offrir des prestations de qualité. »

Le maire a souligné qu'il n'abandonnerait pas ce fleuron de la commune mais que cette association dépendait de la CCAM qui subventionne désormais les écoles de musique.

Le soutien du vice-président de l'interco

Salvatore La Rocca, justement vice-président de l'interco chargé de la Culture, est conscient des enjeux : « Le problème, c'est la divergence entre toutes les écoles de musique. Et je tiens à saluer ici la gestion conforme à la législation, ce qui n'existe pas partout. Tous vos professeurs sont salariés et cotisent pour leur retraite. Mon objectif est que cette règle soit appliquée partout. Je défendrai vos subventions devant mes collègues élus. »